

Qualité de l'air : Anne Hidalgo et Patrick Ollier créent un observatoire mondial des villes

A l'occasion du premier sommet mondial « Cities for air », co-organisé par la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, Anne Hidalgo et Patrick Ollier ont annoncé la création d'un Observatoire mondial des villes (GUAPO), en lien avec l'OMS. Il réunira les villes-monde avec pour mission de partager les solutions innovantes pour lutter contre la pollution atmosphérique.

Alors que la pollution de l'air est responsable chaque année de centaines de milliers de décès dans le monde, dont 48.000 en France, la responsabilité des villes pour préserver la santé des habitants est immense.

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ont organisé lundi, au Palais d'Iéna, le premier sommet mondial « Cities for Air » qui démontre l'implication des collectivités dans ce domaine. Il réunissait les représentants de dix villes-monde (Athènes, Bruxelles, Londres, Ljubljana, Montréal, Pékin, Strasbourg, Tokyo, etc) et des experts de l'environnement. Cet événement exceptionnel, ouvert aux citoyens, a reçu le soutien du C40, le réseau des villes pour le Climat, et de 100 Villes Résilientes.

Un partage de connaissances à l'échelle internationale

En présence des Maires d'Athènes et de Ljubljana, ainsi que des représentants de l'OMS et de l'OCDE, Anne Hidalgo et Patrick Ollier ont annoncé la création du premier Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air, en lien avec l'Organisation mondiale de la Santé. Baptisé GUAPO (Global Urban Air Pollution Observatory), il aura pour mission de partager les connaissances disponibles sur la pollution de l'air et ses effets au cœur des villes, d'identifier, de suivre et de diffuser les solutions innovantes pour lutter contre ce fléau.

Emissions polluantes : le recours européen officiellement déposé

Anne Hidalgo a également annoncé que Paris vient de déposer officiellement son recours auprès des juridictions européennes contre les nouveaux seuils d'émissions accordés aux constructeurs par la Commission européenne. Plusieurs villes européennes et plus de 4.000 citoyens – grâce au site actioncivile.com – déposeront des recours similaires d'ici la fin du mois de juillet. Ces actions en justice font suite à la tribune co-signée mi-mars par vingt Maires européennes

opposés à ce « permis de polluer », qui s'est accompagnée d'une pétition totalisant aujourd'hui près de 130.000 signataires.

Le plan parisien de lutte contre la pollution entre dans sa phase II

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski mettent en œuvre depuis un an et demi un plan ambitieux pour améliorer durablement la qualité de l'air à Paris. Les véhicules lourds les plus polluants sont interdits de circulation le 1er juillet 2015. Il en sera de même pour les véhicules légers, utilitaires légers et deux-roues motorisés les plus anciens, à partir du vendredi 1er juillet 2016. Les études démontrent en effet que le trafic routier est responsable dans la capitale de deux tiers des émissions de dioxyde d'azote et de 56% des particules PM2,5.

Paris et la Métropole soulignent leur volonté commune

La pollution ne s'arrête toutefois pas à la frontière du périphérique. Cities for air a été l'occasion de rappeler la volonté commune de la Métropole du Grand Paris et de la Ville de Paris de bâtir un plan d'action à l'échelle métropolitaine, qui améliore durablement la qualité de l'air au bénéfice de tous les habitants de ce territoire.

Compétente par la loi pour lutter contre la pollution de l'air, la Métropole du Grand Paris a lancé, dès le 23 mai dernier, sous l'impulsion de son Président, Patrick Ollier, et du Vice-Président à la Stratégie environnementale, Daniel Guiraud, son Plan Climat air énergie métropolitain (PCAEM), premier document stratégique permettant de faire converger et d'engager les actions concrètes de ses 131 communes. Les collectivités de la Métropole ont également répondu et été retenus pour l'appel à projets national « Villes respirables dans 5 ans », initié par les services de l'Etat.

De premières mesures à l'échelle métropolitaine

Patrick Ollier a par ailleurs rappelé les différentes mesures prises par la Métropole du Grand Paris, en seulement cinq mois d'existence, qui permettent de lutter contre la pollution de l'air :

- une aide métropolitaine sera versée aux artisans et commerçants qui en feront la demande, afin qu'ils puissent remplacer leur camionnette diesel ou véhicule polluant ;
- la mise en place d'un plan vélo métropolitain permettra de raccorder les pistes cyclables existantes et de créer un véritable réseau ;
- le soutien à l'innovation avec l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui répond aux enjeux environnementaux et de résilience à travers les projets d'aménagement et d'urbanisme innovants qui seront proposés au concours.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61